



Stock Photo, Senegal

MARIAGE D'ENFANTS, PRÉCOCE ET FORCÉ : Une analyse d'économie politique du Sénégal

Janvier 2021



Iris Group

TABLE DES MATIÈRES

I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE	III
II. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE	1
III. CONTEXTE	2
IV. RÉSULTATS	4
A. FACTEURS FONDAMENTAUX.....	4
B. REGLES DU JEU	6
C. ICI ET MAINTENANT.....	9
<i>Parties prenantes de CEFM</i>	10
<i>Liens stratégiques avec d'autres enjeux</i>	12
<i>Impacts de COVID-19 sur le CEFM</i>	13
D. DYNAMICS.....	14
<i>Progrès</i>	14
<i>Obstacles aux progrès</i>	15
V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	17
A. QUELLE SONT LES JUSTIFICATIONS ECONOMIQUES POUR L'INVESTISSEMENT RELIE AU CEFM AU SENEGAL ? ...	17
B. QUELS SONT LES FACTEURS D'INFLUENCE CLES DU CEFM AU SENEGAL ?.....	17
C. DANS QUELLES DOMAINES L'INVESTISSEMENT/L'INFLUENCE PEUVENT-ELLES TRANSFORMER LES LACUNES EN OPPORTUNITES ?	18
REFERENCES	20
APPENDIX A. GUIDE D'ENTREVUE DES INFORMATEURS CLES (FRANÇAIS).....	22

Ce rapport a été préparé par Iris Group avec le financement de la Fondation Bill & Melinda Gates sous l'ID d'investissement #005233. Le rapport ne reflète pas nécessairement les vues de la Fondation Bill & Melinda Gates.

REMERCIEMENTS

Iris Group remercie Mary Beth Hastings pour la conceptualisation et la supervision de cette analyse et pour la rédaction de ce rapport, ainsi qu'Aishwarya Nagar pour son soutien à la recherche. L'auteur reconnaît son statut de personne occidentale privilégiée en dehors de ce contexte, appliquant son objectif d'analyse sur les conditions politiques et économiques dans un autre pays, et que cette perspective peut influencer les conclusions et les recommandations du rapport. Nous remercions également Aditi Krishna d'Iris Group et Suzanne Petroni de Gender Equality Solutions, pour leur contribution technique et éditoriale. Iris Group est profondément reconnaissant pour les conseils et le soutien technique d'Yvette Efevbera, de la Fondation Bill & Melinda Gates, tout au long de la préparation de cette analyse et de ce rapport, ainsi que pour la contribution de nombreux informateurs clés.

Citation préférée : Iris Group. 2021. Analyse d'économie politique des mariages d'enfants, précoces et forcés au Sénégal. Chapel Hill, USA

I. RÉSUMÉ ANALYTIQUE

En 2020-21, Iris Group a mené une analyse d'économie politique (PEA) sur la question du mariage d'enfants, précoce et forcé (CEFM) au Sénégal afin de contextualiser le travail du Consortium des Partenaires d'Apprentissage du Mariage d'Enfants¹ et d'offrir une vue d'ensemble de l'environnement des programmes combattant le CEFM dans le pays. Une revue de la littérature et des entretiens avec des informateurs clés nous ont permis de formaliser notre analyse et conclure les éléments suivants :

PILLIERS DE L'ANALYSE	PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<p>Principes fondamentaux</p> <p><i>(par exemple, les structures intégrées: géographie, classe sociale, ethnicité)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de mariage d'enfants est plus élevé dans les zones rurales, en particulier dans le sud et dans quelques régions du nord Les disparités ethniques et religieuses affectent les normes sociales qui soutiennent le mariage d'enfants, contribuant aux différences géographiques Le quantile le plus pauvre a le taux le plus élevé de mariage d'enfants (62%) et on y trouve le déclin le plus lent La stabilité politique du Sénégal est relativement élevée. L'inégalité entre les genres est comparativement moindre que dans les pays voisins, partiellement dû à la faible présence du fondamentalisme, mais elle persiste néanmoins due aux traditions patriarcales 	<ul style="list-style-type: none"> Les interventions visant à réduire le CEFM doivent être adaptées géographiquement et culturellement Les chefs traditionnels, informels, et religieux ont une influence importante dans les communautés les plus touchées par le CEFM L'environnement politique et économique du Sénégal est favorable à la réduction du CEFM, mais cela pourrait changer avec une crise économique ou si le fondamentalisme religieux augmente
<p>Règles du jeu</p> <p><i>(par exemple, les lois, engagements internationaux, politiques, normes sociales)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le Code de la famille fixe l'âge légal du mariage à 16 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons ; toutefois, les violations sont seulement considérées des infractions civiles à moins que la fille ait moins de 13 ans Les défis d'implémentation incluent l'absence d'enregistrement des naissances ainsi que l'absence de sanction 	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts politiques pour changer la loi sont limités, en partie parce que les normes sociales sont puissantes Il est crucial d'aborder les normes sociales et de genre Une stratégie visant le domaine juridique risquerait de renforcer les disparités juridiques courantes comme l'âge au mariage

¹ Le Consortium des Partenaires d'Apprentissage du Mariage d'Enfants a été convoqué pour faciliter l'action et l'apprentissage coordonnés entre sept partenaires axés sur la recherche, le plaidoyer et la mise en œuvre. Le Consortium comprend : le GIRL Center du Population Council, l'UNICEF, Filles Pas Épouses, Iris Group, Fraym, Center of Gender Equity and Health de l'Université de Californie à San Diego, et Unchained At Last.

PILLIERS DE L'ANALYSE	PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
	<p>légale (autre que l'annulation) lors d'infraction</p> <ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement a signé des accords internationaux reconnaissant 18 ans comme âge légal du mariage, mais n'a pas ajusté ses lois en conséquence ; il a aussi lancé la campagne de l'Union africaine contre le mariage d'enfants en 2016 Le contrôle et la peur de la sexualité des filles non mariées sont associés aux mutilations génitales féminines (MGF), au mariage d'enfants, et au prix de la fiancée 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement veut assumer un rôle international sur la question du CEFM ; cette ambition offre l'opportunité de promouvoir des changements juridiques locaux
<p>Ici et maintenant</p> <p><i>(par exemple, les événements récents et circonstances actuelles)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement a fait des efforts pour contrer le mariage d'enfants, notamment à travers le Ministère de la Femme ; au niveau national, il n'a pas adopté de position ambitieuse sur la question Les programmes régionaux et nationaux de l'UNICEF se sont concentrés sur les MGF, tout en intégrant le mariage d'enfants La coalition nationale des organisations de la société civile (OSC) fut lancée en 2017 La plupart des interventions mettent l'accent sur les MGF, les grossesses précoces, les droits, les normes – moins sur l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> Une volonté politique accrue est nécessaire pour renforcer la réponse du gouvernement ; la réforme juridique est difficile en raison de la crainte de déclencher une réaction religieuse conservatrice Les programmes axés sur les normes ont eu du succès, mais ils pourraient mieux intégrer les questions économiques étant donné la prévalence du mariage d'enfants parmi les sénégalais les plus pauvres Les OSC sont actives à travers le pays et peuvent être recrutées pour des interventions plus sophistiquées
<p>Dynamiques</p> <p><i>(l'interaction entre les autres piliers)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Progrès : Le gouvernement et la coalition de la société civile travaillent sur un plan d'action national pour aborder le CEFM ; les évaluations de programmes et l'analyse des données sous-régionales fourniront plus d'informations pour diriger les programmes ; les OSC ont l'expérience d'implémenter des interventions visant les normes sociales Obstacles : La résistance aux réformes juridiques est fondée sur une crainte de réactions religieuses ; il y a peu de gestion formelle des organismes d'implémentation, partiellement dû au manque d'évaluations ; les programmes doivent porter plus d'attention à 	<ul style="list-style-type: none"> L'engagement du gouvernement peut être renforcé en obtenant le soutien de groupes religieux renommés pour des réformes juridiques En tant qu'objectif politique intérimaire, les réformateurs pourraient faire pression pour un plan d'action national évalué et des engagements plus clairs de chaque ministère À mesure que de nouvelles recherches sur les programmes et les tendances sous-régionales sont publiées, les parties prenantes devraient se réunir pour assurer une analyse et une coordination consistante

PILLIERS DE L'ANALYSE	PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
	l'engagement des hommes et aux facteurs économiques	<ul style="list-style-type: none"> Les responsables de programmes au Sénégal ont de l'expérience dans les interventions visant les normes sociales ; ils peuvent s'appuyer sur ce succès dans les zones à forte croissance économique

Les résultats de cette PEA soutiennent les conclusions et recommandations suivantes :

Justifications économiques pour l'investissement

- **Le Sénégal dispose d'un environnement favorable à des investissements durables et efficaces.** La stabilité environnementale, économique et politique du Sénégal, surtout par rapport à ses voisins, créé des conditions favorables pour lutter contre le mariage d'enfants.
- **Le Sénégal offre la possibilité d'une victoire en Afrique de l'Ouest francophone pour les programmes visant le mariage d'enfants.** Le Sénégal reçoit relativement peu d'attention dans le domaine du mariage d'enfants, mais un investissement peut tirer parti de ses avantages et progresser dans les communautés qui n'ont pas bénéficié des interventions existantes.
- **L'expérience du Sénégal offre l'opportunité de tester l'efficacité des programmes visant stratégiquement les normes sociales, et, par la suite, promouvant un changement juridique.** Les responsables de programmes sénégalais ont longtemps donné la priorité à l'évolution des normes sociales et de genre, offrant la possibilité d'intégrer d'autres éléments dans les programmes – tels que l'autonomisation économique – tout en préservant l'accent mis sur les normes.

Facteurs d'influence clés du CEFM au Sénégal

- **Les chefs religieux sont une force importante pour mener des changements aux niveaux communautaire et national.** Un plaidoyer à l'échelle nationale par ces dirigeants peut aider à renforcer la volonté politique de réforme juridique et contrer les réactions religieuses conservatrices.
- **Le Sénégal a des partenaires de la société civile qualifiés et un gouvernement collaboratif qui travaillent bien ensemble.** Les informateurs ont décrit un partenariat solide entre les acteurs clés travaillant sur le mariage d'enfants, incluant une collaboration entre les organisations non-gouvernementales internationales (OING), les OSC et le gouvernement.
- **Contrairement à ses voisins, le Sénégal est relativement ouvert en ce qui a trait à l'accès des jeunes à la contraception et aux discussions sur la santé sexuelle et reproductive.** Les approches de lutte contre le CEFM peuvent s'appuyer sur des décennies de travail fructueux concernant l'accès à la santé sexuelle et reproductive au Sénégal.

Transformation des lacunes en opportunités

- **Des investissements dans la recherche et une plus grande capacité de gestion des connaissances sont essentiels pour des programmes efficaces et ciblés.** Des études et des

évaluations d'interventions au Sénégal peuvent également contribuer à la recherche francophone nécessaire pour de meilleures stratégies ciblant le CEFM et les questions connexes.

- **Le Plan d'action national sur le mariage d'enfants, s'il est financé et adopté par l'ensemble du gouvernement, peut unifier les approches des interventions visant le CEFM et préparer le pays pour un changement juridique.** Le plan est une étape cruciale dans la consécration de l'engagement du gouvernement à mettre fin au mariage d'enfants, qui à ce jour n'a été capturé que par ses engagements internationaux.
- **Les projets visant le mariage d'enfants devraient développer des projets pilotes intégrant efficacement les facteurs économiques contribuant au CEFM.** Les projets qui ciblent uniquement les normes sociales ou l'éducation risquent de ne pas réduire les taux de mariage d'enfants dans les régions où la pauvreté est élevée. Les adolescentes doivent pouvoir envisager des alternatives réalistes au mariage.

II. INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

En 2020-21, Iris Group a mené une analyse d'économie politique (PEA) sur la question du mariage d'enfants, précoce et forcé (CEFM) au Sénégal afin de contextualiser le travail du Consortium des Partenaires d'Apprentissage du Mariage d'Enfants² et d'offrir un aperçu de haut niveau de l'environnement des programmes combattant le CEFM dans le pays. Le but ultime de cette analyse est de fournir un contexte au niveau macro permettant de présenter les conclusions des investissements dans ces interventions.

Iris Group a adapté un cadre existant d'analyse d'économie politique provenant du 2018 USAID PEA Guide for Practitioners (Menocal et al., 2018) pour identifier le contexte sous-jacent de CEFM. L'équipe a effectué une revue de littérature formelle et informelle et a mené cinq entretiens semi-structurés avec 11 informateurs clés sur le sujet. Cette PEA est axée sur le genre, examinant comment la société sénégalaise comprend et applique les rôles et responsabilités des hommes et des femmes, et comment les dynamiques politiques influencent l'égalité des droits des femmes et des filles. Cette emphase sur le genre fut intégrée dans nos entretiens avec les informateurs clés et à notre analyse des résultats.

Iris Group a évalué les résultats sous quatre angles différents :

- **Facteurs fondamentaux** : Structures intégrées difficiles ou impossibles à changer, telles que la géographie, la classe, l'ethnicité, l'inégalité entre les genres
- **Règles du jeu** : lois, engagements internationaux, politiques et normes sociales
- **Ici et maintenant** : événements et circonstances actuelles
- **Dynamique** : Interaction entre les piliers

Cette étude présente le contexte de CEFM au Sénégal, résume les conclusions de chaque pilier d'analyse d'après la revue littéraire et les entretiens, et fournit des recommandations basées sur ces conclusions pour lutter contre le CEFM au Sénégal.

² Le Consortium des Partenaires d'Apprentissage du Mariage d'Enfants a été convoqué pour faciliter l'action et l'apprentissage coordonnés entre sept partenaires axés sur la recherche, le plaidoyer et la mise en œuvre. Le Consortium comprend : le GIRL Center du Population Council, l'UNICEF, Filles Pas Épouses, Iris Group, Fraym, Center of Gender Equity and Health de l'Université de Californie à San Diego, et Unchained At Last.

III. CONTEXTE

Le Sénégal fait partie du Sahel, un groupe de pays africains à la lisière sud du Sahara qui sont confrontés à des défis économiques et aux sécheresses, à l'évolution d'une population croissante urbaine, à des tensions sociales et religieuses, et à des instabilités géopolitiques (Eizenga, 2019). Parmi les autres pays sahéliens, le Sénégal est l'état le plus stable politiquement avec une croissance économique la plus élevée, ayant évité les chocs sécuritaires régionaux et une instabilité croissante observée dans les pays voisins (World Bank, 2020a). Le Sénégal est classé 164ème sur 189 pays et territoires selon l'indice de développement humain 2017, le plaçant dans la catégorie à faible développement humain (UNDP, 2018). Le chômage des jeunes augmente depuis 2018, même si le chômage total est resté relativement stable depuis 2015 (World Bank, 2020b).

Malgré la stabilité du Sénégal, l'accès des femmes à la terre, aux mécanismes de financement, aux marchés, aux moyens de production, à la contraception, aux services de santé sexuelle et reproductive et à bien d'autres services reste limité (UN Women, n.d.). Le Sénégal est classé 124ème sur 160 pays dans l'indice d'inégalité de genre 2017, reflétant d'importantes inégalités de genre concernant la santé reproductive, l'autonomisation et l'activité économique (UNDP, 2018). La pratique toujours présente de mutilations génitales féminines (MGF), la prévalence élevée de violence domestique pour les femmes et d'autres restrictions socioculturelles nuisent à l'intégrité physique, aux libertés civiles, à la santé et au bien-être des femmes et des filles (OECD Development Centre, 2019). Cependant, le Sénégal a également fait de nombreux progrès pour lutter contre les inégalités entre les genres. La constitution garantit l'égalité entre les hommes et les femmes et des cadres juridiques clés ont été établis pour protéger les droits des femmes (Petroni et al., 2017). En 2017, le Sénégal était 7ème au niveau mondial en termes de nombre de femmes au parlement, bien que le pays soit à la traîne en termes de participation politique des femmes au niveau local (OECD Development Centre, 2019). Les contributions des femmes à la croissance socio-économique du pays, en particulier dans les zones rurales et le secteur agricole, sont de plus en plus reconnues (UN Women, n.d.).

D'après les données de 2019,³ 31 pour cent des femmes sénégalaises âgées de 20 à 24 ans furent mariées avant 18 ans et 9 pour cent avant 15 ans (Save the Children, n.d.). Au cours des 20 dernières années, la prévalence nationale moyenne du mariage d'enfants a diminué de 16 points de pourcentage au Sénégal, la portant bien en deçà de la moyenne régionale de 42 pour cent (Save the Children, 2017). Ses progrès remarquables se démarquent dans une région où des pays comme le Niger et le Burkina Faso ont eu des succès bien plus limités.

Cependant, le taux de progrès du Sénégal doit augmenter de 1,5% d'ici 2030 pour atteindre les objectifs d'élimination du mariage d'enfants inclus dans les objectifs de développement durable (Save the Children, 2017). Les femmes se marient à un âge moyen beaucoup plus jeune que les hommes, avec un âge médian au premier mariage de 20,4 ans pour les femmes et de 26,3 ans pour les hommes âgés de 25 à 49 ans (Agence Nationale de la Statistique et de

³ Le Sénégal mène des enquêtes EDS continues depuis 2017, et les données nationales et régionales sur le mariage d'enfants ont considérablement fluctué chaque année, d'une manière non cohérente.

la Démographie (ANSD) & ICF, 2018). Selon l'EDS de 2010, 23 % des mariages d'enfants au Sénégal concernaient des filles de 13 ans et moins, la deuxième proportion la plus élevée parmi 11 pays africains (Maswikwa et al., 2016).

IV. RÉSULTATS

A. Facteurs fondamentaux

Cette section explore les structures intégrées ou fixes qui affectent le CEFM. Les structures intégrées sont celles qui ne changent pas rapidement et devraient être considérées comme des constantes dans toute stratégie liée au CEFM. Le tableau ci-dessous résume les conclusions principales explorées dans cette section, et leurs implications pour les stratégies CEFM.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<ul style="list-style-type: none">• Le taux de mariage d'enfants est plus élevé dans les zones rurales, en particulier dans le sud et dans quelques régions du nord• Les disparités ethniques et religieuses affectent les normes sociales qui soutiennent le mariage d'enfants, contribuant aux différences géographiques• Le quantile le plus pauvre a le taux le plus élevé de mariage d'enfants (62%) et on y trouve le déclin le plus lent• La stabilité politique du Sénégal est relativement élevée. L'inégalité entre les genres est comparativement moindre que dans les pays voisins, partiellement dû à la faible présence du fondamentalisme, mais elle persiste néanmoins due aux traditions patriarcales	<ul style="list-style-type: none">• Les interventions visant à réduire le mariage d'enfants doivent être adaptées géographiquement et culturellement• Les chefs traditionnels, informels, et religieux ont une influence importante dans les communautés les plus touchées par le CEFM• L'environnement politique et économique du Sénégal est favorable à la réduction du CEFM, mais cela pourrait changer avec une crise économique ou si le fondamentalisme religieux augmente

Le Sénégal a une forte variabilité régionale dans ses taux de mariage d'enfants, un phénomène que la littérature et les informateurs attribuent principalement à l'accès différencié à l'éducation, aux opportunités économiques, à la planification familiale et aux notions d'égalité des genres et d'autonomisation. Les taux de mariage d'enfants sont trois fois plus élevés dans les zones rurales (42,8%) que dans les zones urbaines (14,3%), et Dakar a le taux le plus bas du pays (9%) (Save the Children, n.d.). La population rurale relativement faible du Sénégal (56,6%) par rapport à d'autres pays sahéliens peut être l'une des raisons pour lesquelles ses taux de mariage d'enfants sont généralement plus faibles (Morgan, 2016). La migration vers les régions urbaines a fourni aux filles et à leurs familles des alternatives au mariage, notamment un meilleur accès à l'école et à l'emploi (Petroni et al., 2017). Un informateur a dit que malgré le manque de programmes contre le CEFM dans les zones urbaines, « les habitants sont plus exposés à la sensibilisation, aux opportunités d'éducation, aux droits de l'homme, aux questions de genre, etc. » (Interview, 1/4b).

Le sud-est du Sénégal a les taux de mariage d'enfants les plus élevés du pays, Kolda le plus élevé avec 69 pour cent (Save the Children, n.d.). Les informateurs ont également souligné que les régions du Nord ont des communautés avec des taux tout aussi élevés, même si la région dans l'ensemble a un faible taux (Interview 12/7). Les différences ethniques et religieuses façonnent le mariage d'enfants au Sénégal, en particulier dans les zones rurales. Les Wolof, le groupe politique dominant, et les Fullah sont les deux groupes ethniques les plus importants, comprenant respectivement environ 37 et 26 % de la population (CIA, 2021). Alors que les Wolof ont tendance à vivre dans les centres urbains et dans l'ouest et le nord du Sénégal (Keese, 2019), les Fullah, populations plus pastorales, sont répartis dans tout le pays. Sans données sous-régionales, il est difficile de superposer la géographie, l'ethnicité et les taux de mariage d'enfants. La migration interne et les mariages mixtes confondent tous les modèles géographiques liés au mariage d'enfants et à l'ethnicité.

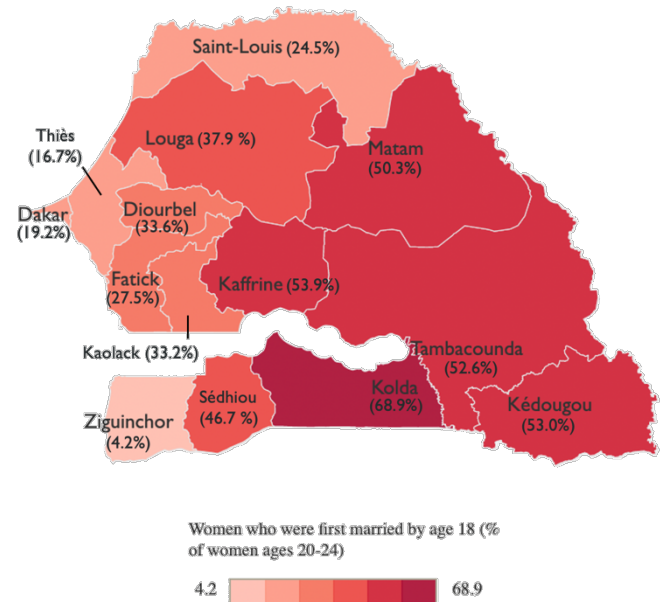


Figure 1: Child Marriage Rates by Region; based on 2019 DHS

Une étude par Plan sur les variations ethniques dans les régions périurbaines et rurales du sud-est et du nord-ouest du Sénégal a trouvé :

- Les filles Bassari, Bedick, et Wolof en milieu urbain avaient tendance à se marier après 18 ans ;
- Les filles Fullah et Diakhanke étaient « fiancées » en tant qu'enfant et mariées lors de leurs premières règles;
- Les parents pastoraux encouragent les garçons à se marier jeunes afin qu'ils puissent se déplacer avec les animaux ; leurs premières femmes doivent être cousines germaines ;
- Le mariage d'enfants parmi les Fullahs existait avant la présence de l'Islam ; les taux de mariage d'enfants sont plus élevés parmi les Fullahs qui ne sont pas musulmans;
- Les premières épouses Diakhankes et Wolofs peuvent appartenir à n'importe quelle famille de la même caste sociale (Morgan 2016).

Presque tous les Sénégalais sont musulmans, et l'étude de Plan a conclu que « l'affiliation religieuse n'est pas le principal facteur du mariage d'enfants » ; ce sont les traditions culturelles qui dominent. Dans les sociétés collectivistes, les familles et les gardiens des normes culturelles décident du mariage des enfants ; la mesure dans laquelle les chefs religieux, qui exécutent ces mariages, ont une influence sur la décision varie. En même temps, la plupart des chefs religieux islamiques au Sénégal ne se sont pas opposés au mariage d'enfants, car la pratique est compatible avec les interdictions des relations sexuelles avant le mariage (Morgan, 2016). Un informateur a noté que les chefs religieux de Kolda ont participé au mariage de filles

de 12 et 13 ans et ont résisté aux arguments religieux contre la tradition (Interview, 12/9). Un autre informateur a précisé que la justification religieuse des MGF et du CEFM varie par région, affirmant que « surtout dans le nord, les communautés religieuses défendent ces traditions dangereuses », tandis que dans le sud « l'influence religieuse est moindre que celle de la culture » (Interview, 1/4b).

Les filles des ménages pauvres sont beaucoup plus susceptibles de se marier avant 18 ans. Les filles les plus pauvres ont un taux de mariage d'enfants de 62 pour cent – deux fois la moyenne nationale et plus de 6 fois le taux dans le quantile le plus élevé – et les progrès ont été lents au sein de cette population (Save the Children, n.d.). D'un autre côté, les hommes sénégalais paient généralement un prix de la fiancée pour leur mariage, expliquant pourquoi certains chercheurs trouvent que la crise économique et le chômage des jeunes contribuent aux délais dans les mariages (Fenn et al., 2015a). La migration économique des filles et des jeunes femmes vers les régions urbaines leur a offert des alternatives au mariage et une plus grande autonomie (Petroni et al., 2017).

Le Sénégal bénéficie d'une stabilité économique et politique contrairement à ses voisins. Un informateur a noté qu'une société « religieusement tolérante » a permis plus de liberté aux filles dans les régions urbaines, et les écoles modernisées, un fier effort du gouvernement, ont offert aux filles plus d'opportunités (Interview, 12/14). En même temps, l'inégalité entre les genres persiste au Sénégal, contribuant aux pratiques du mariage d'enfants, de la polygamie et des MGF, en particulier dans les zones rurales (US Department of State, 2019). L'inégalité systémique entre les genres soutient la croyance que les femmes et les filles sont principalement importantes pour le travail domestique, et leur valeur est déterminée par leur pureté sexuelle avant le mariage (Morgan, 2016). Les normes patriarcales sont intégrées dans le code de la famille, donnant aux pères l'autorité principale sur les enfants et le contrôle de la prise de décision sur les questions domestiques, telles que l'endroit où ils vivront (OECD Development Centre, 2019). Les femmes ne peuvent diriger un ménage que si leur mari est incapable ou a renoncé à son contrôle (US Department of State, 2019). Les informateurs ont convenu que la dynamique du pouvoir entre les genres est essentielle, l'un d'entre eux affirmant que le mariage d'enfants est « principalement une question d'inégalité entre les sexes » (Interview, 12/3) et un autre commentant : « [CEFM] est une question de genre et de pouvoir, les gens voulant maintenir le statu quo des femmes qui ne décident pas de leur sexualité » (Interview, 1/4b).

B. Règles du jeu

Cette section explore les règlements formels et informels du Sénégal régissant les actions individuelles, communautaires et gouvernementales reliées au CEFM, incluant les lois et politiques nationales, les engagements internationaux et les normes sociales. Les principales conclusions explorées dans cette section et leurs implications pour la stratégie du CEFM sont :

PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> Le Code de la famille fixe l'âge légal du mariage à 16 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons ; toutefois, une violation est seulement considérée une infraction civile à moins que la fille ait moins de 13 ans Les défis d'implémentation incluent l'absence d'enregistrement des naissances ainsi que l'absence de sanction légale (autre que l'annulation) lors d'infraction Le gouvernement a signé des accords internationaux reconnaissant 18 ans comme âge légal du mariage, mais n'a pas ajusté ses lois en conséquence ; il a aussi lancé la campagne de l'Union africaine contre le mariage d'enfants en 2016 Le contrôle et la peur de la sexualité des filles non mariées sont associés aux MGF, au mariage d'enfants, et au prix de la fiancée 	<ul style="list-style-type: none"> Les efforts politiques pour changer la loi sont limités, en partie parce que les normes sociales sont puissantes Il est crucial d'aborder les normes sociales et de genre Une stratégie visant le domaine juridique risquerait de renforcer les disparités juridiques courantes comme l'âge au mariage Le gouvernement assume un rôle international sur la question du CEFM, offrant une opportunité de promouvoir des changements juridiques

Le Code de la famille du Sénégal (2000) fixe l'âge du mariage à 16 ans pour les filles et à 18 ans pour les garçons, et supporte les mariages polygynes (les hommes peuvent avoir jusqu'à quatre femmes simultanément), bien que l'homme doive déclarer son intention d'épouser plus d'une femme avant le premier mariage (OECD Development Centre, 2019). La loi reconnaît l'égalité des droits au mariage et exige le consentement des deux parties au mariage, « même si le conjoint est mineur » (OECD Development Centre, 2019). Selon une analyse de Guttmacher, les lois sénégalaises sur le mariage sont incohérentes, car le mariage pour les garçons et les filles de moins de 18 ans n'est autorisé qu'avec le consentement des parents, mais est légal pour les filles de 16 ans (Maswikwa et al., 2015). Le mariage d'enfants n'est une infraction pénale que si la fille a moins de 13 ans et que le mari l'a violée ; sinon, il s'agit d'une infraction civile entraînant l'annulation (OECD Development Centre, 2019). Les MGF sont illégales depuis 1999 (OECD Development Centre, 2019).

L'application des lois sur le mariage d'enfants souffre d'un certain nombre de problèmes d'implémentation au Sénégal. L'enregistrement des naissances n'est pas obligatoire et nécessite à la fois des frais et un déplacement vers un bureau d'enregistrement (US Department of State, 2019), ils sont donc « parfois inexistantes ou mal fait », selon un informateur (Interview, 12/3). Bien que le Sénégal soit laïc, la loi reconnaît mais ne réglemente pas les mariages religieux et coutumiers (OECD Development Centre, 2019). Le gouvernement a créé un mécanisme pour capturer les cas de mariage d'enfants, mais en 2016, très peu de comités de surveillance locaux avaient été mis en place (Morgan, 2016). Une étude de Plan a révélé que les participants connaissaient l'âge légal du mariage, mais l'absence de sanction légale rendait la loi non pertinente dans leur vie (Morgan, 2016). Les lois contre les MGF font

face à des problèmes similaires. Un informateur dit que cette loi est claire et largement comprise, mais qu'elle n'est pas bien mise en œuvre ou appliquée. Depuis l'adoption de la loi, moins de 30 cas ont été plaidé devant les tribunaux nationaux (Interview, 1/4b).

Le Sénégal soutient les principaux droits de l'homme et d'autres accords internationaux qui reconnaissent 18 ans comme l'âge minimum légal du mariage, mais n'a pas pris de mesures pour harmoniser ses lois avec ces engagements (Save the Children, 2017). Malgré l'incohérence, un informateur a souligné l'importance du leadership régional du gouvernement, démontré par son lancement de la campagne de l'union africaine en 2016. L'informateur a commenté : « Il existe de nombreux accords et chartes internationaux que le Sénégal a signés stipulant que le mariage d'enfants ne sera pas toléré. Ceci est crucial pour nous et notre mouvement. La législation nationale et les accords signés ne devraient pas être différents » (Interview 12/7).

Les informateurs et la littérature attestent que les normes sociales et de genre ont plus d'influence sur le comportement des gens par rapport au CEFM et d'autres enjeux connexes que les lois faibles du Sénégal. Un informateur a déclaré : « Les taux du mariage d'enfants, de MGF et de grossesse précoce sont tous liés aux normes culturelles » (Interview, 1/4a). Les croyances et pratiques pertinentes liées au genre et aux normes sociales dans le contexte du Sénégal incluent :

« Le pouvoir juridique n'est pas aussi puissant que la pression sociale »
Interview, 1/4a

- **Contrôle de la sexualité des filles et tabous contre les relations sexuelles avant le mariage pour les filles** : La virginité chez les filles célibataires est très valorisée et liée à l'honneur de la famille; elle est une des principales raisons pour les mariages précoces (da Silva, 2013). Les filles sénégalaises déclarent un âge moyen au premier rapport sexuel très proche de l'âge au premier mariage (19,4 et 19,9 respectivement) (Fenn et al., 2015b). Pour les Fullahs, Diakhankes et Wolofs, la certification de la virginité fait partie de la cérémonie de mariage ; des foules se rassemblent pour assister à la présentation par le mari d'un drap ensanglanté. Le manque de sang signifie la perte de la moitié du prix de la fiancée et une honte sociale (Morgan, 2016)
- **Polygamie** : Une étude de 2016 a révélé que « 23 % des hommes mariés et 35 % des femmes mariées sont engagés dans des unions polygames » (OECD Development Centre, 2019). De telles unions sont liées au mariage d'enfants, car les hommes cherchent souvent des deuxièmes, troisièmes ou quatrièmes épouses plus jeunes pour avoir des enfants. Selon un rapport de l'UNICEF, « les filles mariées avant 18 ans sont 1,7 fois plus susceptibles d'être dans une union polygame » (Fenn et al., 2015a)
- **MGF** : Un quart des femmes ont subi des MGF ; ces pratiques persistent malgré la loi et les programmes de lutte en raison de croyances répandues que les filles qui ne subissent pas de MGF sont spirituellement à risque et ainsi mettent en danger leurs familles et leurs communautés (OECD Development Centre, 2019; UNICEF Data, n.d.)

- **Violence contre les femmes** : La violence fondée sur le genre est considérée comme socialement acceptable, une affaire familiale privée, et tolérée par l'Islam (OECD Development Centre, 2019) (Terman, 2013)
- **Liens avec la famille** : Le prix de la fiancée est la coutume au Sénégal, mais la préservation des liens familiaux peut éclipser la livraison de cadeaux à la famille de la mariée. Si un marié ne peut pas payer ou offrir ces cadeaux, le mariage aura quand même lieu avec une entente implicite d'un remboursement future du prix de la fiancée (Morgan, 2016). Certains citent la stabilité économique comme raison pour laquelle les jeunes filles pourraient vouloir se marier, mais « le principal problème sous-jacent est que le mariage est considéré comme l'une des institutions les plus importantes de la société » (Terman, 2013)
- **Enlèvement de la mariée** : L'enlèvement de filles est une coutume chez les Fullahs de la région de Diery. Il y a des pressions sociales pour que les filles se marient après avoir été violées par le kidnappeur, mais certains dirigeants régionaux affirment que cette pratique est en train de prendre fin (Morgan, 2016)

Un informateur a commenté : « Nous pensons que le comportement des gens doit changer avant que la loi ne le fasse... Nous devons travailler avec les communautés pour identifier les obstacles au changement, car ceux-ci ne changeront pas nécessairement parce que la loi le dit » (Interview, 12/7).

C. Ici et maintenant

Cette section examine l'état actuel de CEFM au Sénégal, décrivant les parties prenantes, analysant les liens stratégiques avec les enjeux connexes et évaluant l'impact de COVID-19. Les facteurs les plus pertinents d'*Ici et maintenant*, et leurs implications pour la stratégie de CEFM, sont :

PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement a fait des efforts pour contrer le mariage d'enfants, notamment à travers le Ministère de la Femme ; au niveau national, il n'a pas adopté de position ambitieuse sur la question • Les programmes régionaux et nationaux de l'UNICEF se sont concentrés sur les MGF, tout en intégrant le mariage d'enfants • La coalition nationale des organisations de la société civile (OSC) fut lancée en 2017 • La plupart des interventions mettent l'accent sur les MGF, les grossesses précoces, les droits, les normes – moins sur l'économie 	<ul style="list-style-type: none"> • Une volonté politique accrue est nécessaire pour renforcer la réponse du gouvernement ; la réforme juridique est difficile en raison de la crainte de déclencher une réaction religieuse conservatrice • Les programmes axés sur les normes ont eu du succès, mais ils pourraient mieux intégrer les questions économiques étant donné la prévalence du mariage d'enfants parmi les sénégalais les plus pauvres • Les OSC sont actives à travers le pays et peuvent être recrutées pour des interventions plus sophistiquées

Parties prenantes de CEFM

PARTIES PRENANTES	RÔLE/POSITION RELIÉ AU CEFM
Gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • Le gouvernement a lancé le premier Sommet africain sur les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants à Dakar en 2019 (UN Women, 2019) • Le mariage d'enfants est considéré un problème de protection de l'enfant dans la stratégie nationale du gouvernement pour la Protection de l'Enfance en 2012 ; en 2014, le gouvernement a déclaré une « approche éducative » pour mettre fin au mariage d'enfants (Morgan, 2016) • Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est le principal organisme gouvernemental chargé de superviser les efforts ciblant le mariage d'enfants; a lancé des efforts pour réviser le Code de l'enfance et augmenter l'âge de mariage à 18 ans (Interview, 12/7); a une stratégie officielle d'égalité des genres (US Department of State, 2019) • Le Ministère de la Justice a travaillé avec des organisations non-gouvernementales (ONG) sur l'implémentation de la loi interdisant les MGF (OECD Development Centre, 2019), supporte une réforme juridique du mariage d'enfants (Interview, 12/7) • Les informateurs trouvent que le gouvernement pourrait montrer plus de volonté politique mais il n'y a pas de tensions entre le gouvernement et la société civile (Interviews, 12/3, 12/14, 1/4b) • Le plan d'action national sur le mariage d'enfants est « encore en cours de finalisation » (Interview, 11/25)
Gouvernements provinciaux/locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements locaux collaborent avec des ONG pour former des comités de protection de l'enfant contre les mariages d'enfants et les MGF, mais l'étendue est limitée (Morgan, 2016); Les gouvernements locaux et régionaux ont participé à des cérémonies de reconnaissance des communautés pour leurs efforts contre le MGF et contre le mariage d'enfants
Donateurs privés, bilatéraux et multilatéraux (liste partielle)	<ul style="list-style-type: none"> • L'UNICEF et l'UNFPA ont mené un programme conjoint contre les MGF au Sénégal, assistant le gouvernement avec l'élaboration d'un plan d'action national pour mettre fin aux MGF d'ici 2030 (OECD Development Centre, 2019); Ils travaillent sur une nouvelle stratégie pour lutter contre les MGF « qui, nous espérons, abordera également le CEFM » (interview, 1/4b); UNICEF Sénégal travaille sur l'éducation des filles, l'entrepreneuriat, le renforcement des compétences (Interview, 12/14); • Le bureau régional de l'UNICEF a donné la priorité aux MGF au Sénégal en raison des taux plus élevés de mariage d'enfants dans d'autres pays ; Sénégal n'est pas un pays du Programme mondial (Interview, 12/14); Le bureau régional de l'UNICEF analysera les tendances des données sous-régionales sur le mariage d'enfants au Sénégal en 2021 (Interview, 12/14) • Le ministère néerlandais des Affaires étrangères finance Her Choice, une alliance contre le mariage d'enfants au Sénégal et dans d'autres pays ; Université d'Amsterdam est partenaire de recherche ; les évaluations des interventions de 5 ans débutent maintenant (Interview, 12/3)

PARTIES PRENANTES	RÔLE/POSITION RELIÉ AU CEFM
	<ul style="list-style-type: none"> • Selon un informateur, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a de bonnes stratégies, mais « n'a pas la capacité de mettre en œuvre ses stratégies ni la connectivité politique pour le faire. Elle nécessite beaucoup d'assistance » (Interview, 12/14)
Organisations internationales non gouvernementales (OING)	<ul style="list-style-type: none"> • Tostan a mené un projet de 2000 à 2006 sur les MGF, avec le mariage d'enfants comme cible ; L'évaluation de 2008 a révélé un impact ambigu sur le mariage d'enfants, une légère diminution des MGF et une meilleure utilisation des services de santé (Freccero & Whiting, 2018); Tostan implémente son programme d'autonomisation communautaire dans 19 communautés; le gouvernement a structuré son plan d'action national sur les MGF d'après l'approche de Tostan (Tostan International, n.d.) • Save the Children, Amnesty International, World Vision ont mené des campagnes de protection de l'enfance, y compris des clubs d'éducation aux droits de l'homme et des groupes de protection • Pathfinder, IntraHealth, MSI et EquiPop, entre autres, ont travaillé sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents
Organisations de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Coalition nationale de la société civile formée en 2017 avec 32 organisations, avec pour objectif principal de mettre fin au mariage d'enfants ; travaille avec le Ministère de la Femme sur des recommandations pour le plan d'action national ; mène des campagnes sur la prévention des mariages précoces (Interview, 11/25) • Enda Jeunesse Action travaille pour construire des communautés sans mariage d'enfants et plaide pour une réforme juridique (Interview, 12/3) • Group de Recherche sur les Femmes et les Lois au Senegal (GREFELS) a été la première organisation de femmes sénégalaises à définir le mariage d'enfants comme une violence ; a dirigé les efforts contre la violence sexuelle à partir de 1998; a des organisations membres dans la plupart des régions; sa recherche inclut les MGF, le mariage d'enfants, la violence sexuelle (Terman, 2013) • Grandmothers Project met en œuvre un « Programme de développement holistique des filles » qui aborde le mariage d'enfants, la grossesse chez les adolescentes et les MGF à travers des dialogues intergénérationnels et le changement des normes sociales dans la région de Kolda (Grandmothers Project 2020)
Groupes religieux	<ul style="list-style-type: none"> • Les imams ont participé aux efforts locaux en tant qu'influenceurs clés (da Silva, 2013). National organisations Islam et Population Network et Alliance of Religious People for Health and Population éduquent des dirigeants religieux et traditionnels (Interview, 12/9) • Des familles et des groupes religieux conservateurs et politiquement puissants ont publiquement supporté les MGF et le mariage d'enfants comme étant importants pour la préservation des valeurs traditionnelles (Interview, 12/7)
Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Les médias ont été principalement utilisés pour publier les activités des ONG et organiser des activités « ludo-éducatives » ; ne s'est pas engagé sur la question du mariage d'enfants (Interviews 12/7, 12/14b)
Acteurs individuels	<ul style="list-style-type: none"> • Des efforts tels que Grandmothers Project ont réussi à mobiliser « des adolescents, des parents, des aînés, des chefs communautaires et religieux

traditionnels, des agents de santé locaux et des enseignants » pour défendre les droits des filles (Grandmothers Project 2020)

Liens stratégiques avec d'autres enjeux

Les programmes qui ciblent le mariage d'enfants au Sénégal semblent associer le plus souvent le CEFM aux MGF et à la santé sexuelle et reproductive. Malgré la forte prévalence du mariage d'enfants parmi les Sénégalais les plus pauvres, il y a peu de programmes qui mettent l'emphase sur la création d'opportunités économiques pour les filles.

	Opportunités	Défis
MGF	<ul style="list-style-type: none"> • Les MGF sont souvent un précurseur du mariage d'enfants ; MGF et CEFM sont perçus comme liés par le gouvernement, les OSC, les communautés • Des lois claires, efficaces, et applicables facilitent les efforts de lutte contre les MGF 	<ul style="list-style-type: none"> • Les MGF et le mariage d'enfants sont associés à la notion de vertu, particulièrement parmi les groupes religieux • Des groupes religieux politiquement puissants s'opposent aux efforts de lutte contre les MGF et le mariage d'enfants
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation, notamment l'enseignement secondaire, retarde le mariage • L'éducation moderne est une priorité du gouvernement sénégalais (Interview, 12/14a) • Les écoles peuvent introduire les filles aux programmes de protection (Interview 12/14b) • Les initiatives augmentant l'éducation ont contribué à augmenter l'âge moyen au premier mariage des filles (Petroni et al., 2017) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent uniquement sur l'éducation n'est pas une stratégie efficace : les filles sénégalaises qui tombent enceintes abandonnent presque toutes l'école (Petroni et al., 2017) • Le harcèlement sexuel fait partie des causes d'abandon de l'école ; généralement pas déclaré (US Department of State, 2019) • Les écoles ont des problèmes d'infrastructure et de personnel • Le mariage est souvent la cause du décrochage scolaire, et non l'inverse (Morgan, 2016)
Approches économiques	<ul style="list-style-type: none"> • Enda Jeunesse Action travaille avec les mères sur l'autonomisation économique afin qu'elles puissent garder leurs filles à l'école (Interview, 12/7) • Les infrastructures du Sénégal (routes, marchés) peuvent augmenter les possibilités d'activités génératrices de revenu (Interview, 12/14) • Dans sa liste d'approches recommandées, Save the Children inclut les subventions économiques comme une composante importante (Freccero & Whiting, 2018) 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec les initiatives de Grandmothers Project qui voulaient atténuer les problèmes économiques, toutes n'ont pas prospéré, en raison d'un « manque d'unité sociale » ; ils considèrent la cohésion sociale, la communication intracommunautaire et la présence d'un leadership démocratique qui peut aider les communautés à se mobiliser comme des conditions préalables aux interventions économiques (Entretien, 1/4a)

Opportunités	Défis
	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a un manque de sensibilisation et d'intérêt concernant les avantages d'investir dans les filles. Les parents bénéficient du prix de la fiancée et le mariage est considéré comme une option économique optimale pour les filles (Interview, 12/3)
<p>Normes de genre et l'autonomisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une approche communautaire pour changer les normes de genre s'attaque à la racine du problème et peut résoudre de multiples questions interconnectées (Interview, 1/4a) 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement aborder les normes de genre ne résout pas les problèmes structurels • Les interventions visant les normes peuvent prendre du temps pour obtenir des résultats • Le mariage est perçu comme une préoccupation familiale et sociale, et non une question de droits humains et de la loi (Coulibaly-Tandian, 2020)
<p>Santé sexuelle et reproductive (SSR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'âge au premier mariage et l'âge au premier rapport sexuel augmentent tous les deux, mais l'augmentation de l'âge au premier rapport sexuel est plus lente (Petroni et al., 2017) • L'accès à la contraception « a très probablement contribué aux mariages tardifs au Sénégal » (Petroni et al., 2017) • Save the Children a trouvé qu'il était plus facile de discuter de la grossesse précoce en tant que cause du mariage d'enfants, au Sénégal que dans d'autres pays (Freccero & Whiting, 2018) • Divers programmes ont renforcé l'accès aux services de SSR pour les adolescentes ; les acteurs communautaires de SSR comme les relais et les badiénous gox jouent un rôle au service des communautés vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines communautés n'ont pas de centres de santé pour accéder à la contraception (Interview 12/7)

Impacts de COVID-19 sur le CEFM

Les informateurs ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore d'informations claires sur l'impact de COVID-19 sur le taux de mariage d'enfants. Une enquête non officielle fut menée par quelques responsables de programmes d'après un informateur, et ils n'ont trouvé aucun mariage précoce dans les régions de leurs interventions, mais qu'en dehors de celles-ci plus de cas furent signalés. L'informateur a précisé « Lors des sondages, les parents ont expliqué qu'ils avaient soit besoin de l'argent du mariage de leur fille soit trouvaient que les filles avaient trop de

liberté maintenant que l'école était fermée ». L'informateur a également décrit une étude récente non publiée sur les grossesses précoces pendant la pandémie, révélant une augmentation considérable à Dakar et dans les régions du sud (Interview, 1/4a).

Un autre informateur a dit que les fermetures d'écoles étaient un défi pour les filles et les programmes de mariage d'enfants, et qu'il y avait des indications d'une augmentation des cas de viol. L'informateur a expliqué « nous travaillons précisément sur une étude analysant les taux de mariage d'enfants dans les régions à haut risque, bien que COVID-19 ait rendu cela difficile » (Interview, 11/25). Un autre a noté que la violence contre les femmes a tendance à augmenter pendant les situations d'urgence et que l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive est plus limité (Interview, 12/14b).

D. Dynamics

Cette section analyse les interactions entre les trois piliers précédents de l'analyse PEA (Facteurs fondamentaux, Règles du jeu et Ici et maintenant). Dans les domaines du **plaidoyer**, de la **recherche** et des **programmes**, nous évaluons où et comment les progrès de lutte contre le CEFM au Sénégal ont évolué, et quels facteurs d'après la littérature et les informateurs sont prônes à empêcher ces progrès.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	IMPLICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Progrès : Le gouvernement et la coalition de la société civile travaillent sur un plan d'action national pour aborder le mariage d'enfants ; les évaluations de programmes et l'analyse des données sous-régionales fourniront plus d'informations pour diriger les programmes ; les OSC ont l'expérience d'implémenter des interventions visant les normes sociales • Obstacles : La résistance aux réformes juridiques est fondée sur une crainte de réactions religieuses ; il y a peu de gestion formelle des organismes d'implémentation, partiellement dû au manque d'évaluations ; les programmes doivent porter plus d'attention à l'engagement des hommes et aux facteurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement du gouvernement peut être renforcé en obtenant le soutien de groupes religieux renommés pour des réformes juridiques • En tant qu'objectif politique intérimaire, les réformateurs pourraient faire pression pour un plan d'action national évalué et des engagements plus clairs de chaque ministère • À mesure que de nouvelles recherches sur les programmes et les tendances sous-régionales sont publiées, les parties prenantes devraient se réunir pour assurer une analyse et une coordination consistante • Les responsables de programmes au Sénégal ont de l'expérience dans les interventions visant les normes sociales ; ils peuvent s'appuyer sur ce succès dans les zones à forte croissance économique

Progrès

Les efforts de **plaidoyer** ont réussi à accroître la sensibilisation et les engagements à réduire le mariage d'enfants parmi les dirigeants gouvernementaux aux niveaux national et local. La pression internationale et celle de la société civile a encouragé les autorités sénégalaises d'étudier le problème du CEFM par régions et de développer un plan d'action national. Le gouvernement dépend du plaidoyer de la société civile car il considère le changement de l'âge du mariage une position politiquement délicate qui nécessite le soutien du public (Interview,

12/9). La formation d'une coalition nationale d'OSC luttant contre le mariage d'enfants est particulièrement encourageante, tout comme leur influence sur le plan d'action national du gouvernement. Les réformateurs ont réussi à coordonner, avec des dirigeants locaux, des célébrations pour les communautés sans mariage d'enfants, et une organisation a aidé 23 villages à adopter une charte sur l'élimination du CEFM (Interview, 12/7). Un autre a éduqué des responsables locaux sur les lois nationales et internationales reliées au mariage d'enfants (Terman, 2013). Dans un programme, les filles jouent le rôle d'« ambassadrices » pour promouvoir des changements juridiques et contribuer aux efforts de sensibilisation (Interview, 11/25). Le plaidoyer au niveau local comprend aussi des efforts pour convaincre les chefs religieux de prêcher et d'agir contre le mariage d'enfants.

Les efforts de **recherche** commencent à être plus prometteurs, avec de nombreuses études importantes à l'horizon. Une évaluation d'une intervention datant de 2000 à 2006 par Tostan a donné un aperçu de l'efficacité des programmes ciblant les normes sociales dans les communautés. Similairement, le Grandmothers Project s'est appuyé sur les normes sociales, et fut évalué qualitativement et quantitativement par l'Institut pour la santé reproductive de l'Université Georgetown (Grandmothers Project, 2020). Actuellement, l'UNICEF WCARO étudie les tendances des taux de CEFM avec des données sous-régionales et des enquêtes DHS, comblant les lacunes dans les données sur le mariage d'enfants.

En termes de programmes, le Sénégal bénéficie de plusieurs projets visant les normes et le changement des comportements. Le Grandmothers Project a réussi à changer les normes en éduquant les grands-mères et en élevant leur rôle de leader dans les communautés (Interview, 1/4b). Un projet de l'Institut africain de recherche et de développement (IARD) a considérablement amélioré la compréhension que la consommation d'un mariage précoce constitue d'un viol (Coulibaly-Tandian 2020). Le gouvernement et divers organisations sénégalaises ont mis en place des comités de protection et d'éducation pour défendre les adolescentes à risque de CEFM et éduquer les participants. Quelques-uns de ces projets incluent également des efforts pour soutenir l'éducation et les activités génératrices de revenus. Les campagnes d'éducation et d'activités « ludo-éducatives » profitent des médias sociaux et traditionnels pour influencer un grand nombre d'habitants. L'UNICEF travaille avec l'Université Georgetown pour développer un guide sur le dialogue constructif abordant le CEFM entre les communautés.

Obstacles aux progrès

Le succès du **plaidoyer** est limité par la faible priorité donnée au mariage d'enfants, car les taux relativement faibles de cette pratique au Sénégal font que l'attention des donateurs et du gouvernement se concentre ailleurs. Alors que le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a été à l'écoute de la société civile, d'autres ministères ne se sont pas engagés dans la lutte contre le mariage d'enfants. Le plan d'action national est prometteur, mais n'inclut pas de composantes budgétaires. Les défenseurs de la société civile sont frustrés par la timidité politique du gouvernement et sa lenteur à harmoniser les lois nationales avec les engagements internationaux. D'un autre côté, les craintes de provoquer une opposition religieuse sont justifiées, en particulier compte tenu du fondamentalisme violent dans plusieurs pays

avoisinants. Les efforts visant à accroître l'opposition au mariage d'enfants et aux MGF parmi les chefs religieux – ou du moins à neutraliser leur soutien – sont essentiels pour faciliter la voie vers une réforme juridique, mais ils ne semblent pas avoir dépassé le niveau communautaire. Un informateur a également affirmé que les groupes de plaidoyer ne sont pas « politiquement stratégiques » dans leurs efforts pour obtenir des réformes par l'intermédiaire du parlement (Interview, 12/14a). Un autre a dit que les jeunes devraient être considérés comme décideurs, au lieu de n'avoir qu'une présence symbolique dans les discussions (Interview, 1/4b).

Alors que de nouvelles **recherches** et sources de données émergent, les données sous-régionales, les recherches sur l'implémentation d'intervention et les évaluations de programmes sont rares, ce qui donne aux responsables de programmes des connaissances limitées pour concevoir ou ajuster leurs interventions. Un informateur a dit : « De nombreuses organisations locales ne documentent pas leur approche ou n'évaluent pas ce qu'elles font. Les organisations locales sont faibles sur la gestion des connaissances » (Interview, 1/4b). Aucun des responsables de programmes n'a mentionné d'interventions économiques avec une efficacité prouvée dans la lutte contre le mariage d'enfants et aucune des évaluations examinées n'incluait une composante économique. La recherche francophone sur les adolescentes est également rare, selon un informateur. « Il y a un biais de publication dans la littérature francophone » (Interview, 12/14a). Un autre informateur a précisé que la langue française rend difficile l'obtention d'un soutien des donateurs et des grandes OING : « Le français est un peu un frein à l'engagement international croissant au Sénégal » (Interview, 12/3). La recherche est nécessaire pour aider les efforts de plaidoyer ; un informateur recommander d'étudier davantage « comment communiquer avec les chefs et les autorités administratives » pour une mise en œuvre rapide d'éventuels changements juridiques (Interview, 12/9).

Une analyse de Save the Children a révélé que les interventions « ne sont pas coordonnées entre les régions, les secteurs ou les exécutants de programmes, et ne sont pas suivies et évaluées collectivement » (Save the Children, 2017). Les programmes gérés par des organisations internationales peuvent également se heurter à une résistance, car certaines communautés considèrent les interventions de MGF et de CEFM comme « une agression envers leurs manières, habitudes, traditions et pratiques » a déclaré un informateur. (Interview, 1/4b). L'authenticité des organisations est donc cruciale pour le succès des interventions, car il faut éviter que le message d'intervention ne soit perçu comme un rejet des traditions et croyances fondamentales. Les programmes devraient également porter plus d'attention aux besoins économiques, car l'intégration des compétences de vie ou des éléments d'autonomisation économique semble fragmentaire. Un informateur a fait l'éloge de l'approche du Grandmothers Project pour avoir encouragé les femmes âgées en tant qu'influenceuses, mais a également exprimé un certain scepticisme de la notion que les grands-mères sont les influenceurs ultimes, plaidant pour un meilleur engagement des hommes dans les projets de mariage d'enfants ; ceci allant à la source des croyances patriarcales. L'informateur a aussi fait remarquer que les projets pourraient être mieux coordonnés, car parfois ces projets travaillent sur le mariage d'enfants dans les mêmes communautés mais avec des messages contradictoires (Interview, 1/4b).

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de cette PEA soutiennent les conclusions et recommandations suivantes :

A. Quelle sont les justifications économiques pour l'investissement relié au CEFM au Sénégal ?

- **Le Sénégal dispose d'un environnement favorable à des investissements durables et efficaces.** La stabilité environnementale, économique et politique du Sénégal, surtout par rapport à ses voisins, crée des conditions favorables pour lutter contre le mariage d'enfants. « Si vous comparez [le Sénégal] avec le Niger et le Burkina Faso », a dit un informateur, « le pays est politiquement très stable. Vous pouvez aborder des enjeux avec le gouvernement et les efforts dureront à long terme » (Interview, 12/14a). Les interventions peuvent bénéficier des infrastructures relativement solides du Sénégal, telles que les routes et les marchés.
- **Le Sénégal offre la possibilité d'une victoire en Afrique de l'Ouest francophone pour les programmes visant le mariage d'enfants.** Le Sénégal reçoit relativement peu d'attention sur le mariage d'enfants parce que ses taux sont bas comparés aux pays sahéliens avoisinant et parce que l'attention et les investissements ont tendance à se concentrer en dehors de l'Afrique francophone. L'expérience positive des programmes de changement des normes et la stabilité politique au Sénégal suggèrent qu'un investissement dans cette région serait efficace et profitable, surtout en supportant les communautés qui n'ont pas bénéficié des interventions précédentes. Les leçons pourraient s'avérer utiles pour d'autres pays et communautés de la région du Sahel.
- **L'expérience du Sénégal offre l'opportunité de tester l'efficacité des programmes visant stratégiquement les normes sociales, et par la suite, promouvant un changement juridique.** Les responsables de programmes sénégalais ont longtemps donné la priorité à l'évolution des normes sociales et de genre, notamment autour de la sexualité des adolescentes. Un investissement pourrait leur donner la capacité d'intégrer d'autres éléments – tels que l'autonomisation économique – tout en augmentant et en préservant leur emphase réussie sur les normes. Les conversations communautaires, y compris celles encouragées par le programme d'autonomisation communautaire de Tostan, seront fondamentales pour que les parents, les aînés et les jeunes eux-mêmes acceptent un âge légal du mariage de 18 ans.

B. Quels sont les facteurs d'influence clés du CEFM au Sénégal ?

- **Les chefs religieux sont une force importante pour mener des changements aux niveaux communautaire et national.** Les informateurs et la littérature ont mentionné plusieurs exemples d'imams intervenus pour s'opposer aux mariages précoces à la suite de campagnes d'éducation. Un plaidoyer accru à l'échelle nationale par ces dirigeants peut aider à renforcer la volonté politique de réforme juridique et à éviter une réponse religieuse conservatrice. Les organisations sénégalaises travaillant avec les chefs religieux, telles que Islam and Population Network, sont bien placées pour augmenter la voix des imams progressistes. La collaboration transfrontalière pourrait également être utile pour

partager approches et leçons ; par exemple, Alliance of Religious People for Health and Population est en partenariat avec des organisations sœurs dans 9 pays d'Afrique de l'Ouest.

- **Le Sénégal a des partenaires de la société civile qualifiés et un gouvernement collaboratif qui travaillent bien ensemble.** Les informateurs ont décrit un partenariat solide entre les acteurs clés travaillant sur le mariage d'enfants, incluant une collaboration entre les OING, les OSC et le gouvernement. Ce partenariat facilite grandement le plaidoyer et la mise en œuvre des programmes, et avec un support approprié, peut être mis à profit pour une stratégie cohérente et ambitieuse pour faire progresser l'égalité des genres.
- **Contrairement à ses voisins, le Sénégal est relativement ouvert en ce qui a trait à l'accès des jeunes à la contraception et aux discussions sur la santé sexuelle et reproductive.** Les approches de lutte contre le CEFM peuvent s'appuyer sur des décennies de travail fructueux concernant l'accès à la santé sexuelle et reproductive au Sénégal.

C. Dans quelles domaines l'investissement/l'influence peuvent-elles transformer les lacunes en opportunités ?

- **Des investissements dans la recherche et une plus grande capacité de gestion des connaissances sont essentiels pour des programmes efficaces et ciblés.** Il y a encore beaucoup à apprendre sur les grandes variations régionales des taux de mariage d'enfants, d'autant plus qu'elles masquent probablement des variations sous-régionales importantes. Les responsables d'intervention, en particulier les petits groupes, ont également besoin de ressources pour documenter la conception et les résultats de leurs programmes. Le partage de ces connaissances par le biais de réunions des parties prenantes aidera à établir une compréhension commune et à alimenter des stratégies informées. Des études et des évaluations au Sénégal peuvent également commencer à combler le déficit de recherche francophone sur le mariage d'enfants et les questions connexes.
- **Le Plan d'action national sur le mariage d'enfants, s'il est financé et adopté par l'ensemble du gouvernement, peut unifier les approches des interventions visant le CEFM et préparer le pays pour un changement juridique.** Le plan est une étape cruciale dans la consécration de l'engagement du gouvernement à mettre fin au mariage d'enfants, qui à ce jour n'a été capturé que par ses engagements internationaux. Pour être efficace, le plan doit inclure une composante budgétaire et participer à la planification et l'investissement des ressources humaines dans l'ensemble du gouvernement, pas seulement le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Les responsables des OSC doivent disposer des ressources nécessaires pour jouer un rôle important dans la mise en œuvre du plan, car ils ont l'audace et les compétences nécessaires pour faire avancer le programme au niveau communautaire.
- **Les projets visant le mariage d'enfants devraient développer des projets pilotes intégrant efficacement les facteurs économiques contribuant au CEFM.** Les projets qui ciblent uniquement les normes sociales ou l'éducation risquent de ne pas réduire les taux de mariage d'enfants dans les régions où la pauvreté est élevée. Les adolescentes doivent pouvoir envisager des alternatives réalistes au mariage. Ces alternatives sont d'autant plus urgentes à la suite de la crise économique dû à la COVID-19. Les responsables de

programmes devraient s'inspirer des interventions visant l'autonomisation économique et le mariage d'enfants qui ont réussies dans d'autres pays, et les adapter au contexte du Sénégal.

REFERENCES

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), & ICF. (2018). *Sénégal Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2018)*. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), ICF. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR367/FR367.pdf>
- CIA. (2021, February 25). *Senegal—The World Factbook*. CIA. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/senegal/#people-and-society>
- Coulibaly, L., Kone, A. D., Dorintie, A., Sylla, A., Kamate, I., & Diarra, H. (2016). *Gender integration in quality improvement: Increasing access to health services for women in rural Mali* (p. 4). USAID.
- Coulibaly-Tandian, O. K. (2020). *The Consummation of Early Marriage as Sexual Violence: Analysis of the Relevance and Impact of a Strategy Based on the Law to Prevent Early Marriage in Kolda, Senegal*. Young Lives, International Development Research Centre.
- da Silva, I. S. (2013, February 25). *Senegal Growing Up Over Marriage*. Inter Press Service. <http://www.ipsnews.net/2013/02/senegal-growing-up-over-marriage/>
- Eizenga, D. (2019). *Long Term Trends Across Security and Development in the Sahel* (No. 25). Sahel and West Africa Club, OECD. <https://www.oecd.org/swac/publications/wap-25-security-development-sahel.pdf>
- Fenn, N. S., Edmeades, J., Lantos, H., & Onovo, O. (2015a). *Child marriage, Adolescent pregnancy and Family formation in West and Central Africa: Patterns, trends and drivers of change*. UNICEF.
- Fenn, N. S., Edmeades, J., Lantos, H., & Onovo, O. (2015b). *Child marriage, Adolescent Pregnancy and Family Formation in West and Central Africa: Patterns trends and drivers of change*. UNICEF.
- Freccero, J., & Whiting, A. (2018). *TOWARD AN END TO CHILD MARRIAGE: Lessons from Research and Practice in Development and Humanitarian Sectors*. Human Rights Center at the UC Berkeley School of Law, Save the Children. https://www.law.berkeley.edu/wp-content/uploads/2018/08/Toward-an-End-to-Child_Marriage_Report_FINAL.pdf
- Keese, A. (2019). Wolof and Wolofisation: Statehood, Colonial Rule, and Identification in Senegal. In *Ethnicity and the Colonial State* (pp. 84–157). Brill. https://doi.org/10.1163/9789004307353_004
- Maswikwa, B., Richter, L., Kaufman, J., & Nandi, A. (2016). Lois sur l'âge minimum du mariage et prévalence du mariage précoce et de la maternité à l'adolescence: Données d'Afrique subsaharienne. *Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique, Numéro spécial de 2016*, 11. <https://doi.org/10.1363/FR02916>
- Maswikwa, Richter, Kaufman, & Nandi. (2015). Minimum Marriage Age Laws and the Prevalence Of Child Marriage and Adolescent Birth: Evidence from Sub-Saharan Africa. *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health*, 41(2), 58. <https://doi.org/10.1363/4105815>
- Menocal, A. R., Cassidy, M., Swift, S., Jacobstein, D., Rothblum, C., & Tservil, I. (2018). *Thinking and Working Politically Through Applied Political Economy Analysis: A Guide for Practitioners*. USAID: Center of Excellence on Democracy, Human Rights and Governance.
- Morgan, J. (2016). *Family Honour and Shattered Dreams: Girl Brides in Mali, Niger and Senegal*. Plan International.

- OECD Development Centre. (2019). *Social Institutions & Gender Index Senegal*. OECD Development Centre. <https://www.genderindex.org/wp-content/uploads/files/datasheets/2019/SN.pdf>
- Petroni, S., Steinhaus, M., Fenn, N. S., Stoebenau, K., & Gregowski, A. (2017). New Findings on Child Marriage in Sub-Saharan Africa. *Annals of Global Health*, 83(5–6), 781–790. <https://doi.org/10.1016/j.aogh.2017.09.001>
- Save the Children. (n.d.). *Save the Children Group-based Inequality Database (GRID)—Country Dashboard—Senegal—Child marriage*. Save the Children. Retrieved January 8, 2021, from <https://www.savethechildren.net/grid>
- Save the Children. (2017). *Child Marriage in Senegal* [Fact Sheet and Brochure]. Save the Children. <https://resourcecentre.savethechildren.net/node/13233/pdf/child-marriage-senegal.pdf>
- Terman, R. (2013). *Child, Early and Forced Marriage: A Multi-Country Study*. UN Office of the High Commissioner on Human Rights (OCHCR). <http://esem.org.mk/en/pdf/Najznachajni%20vesti/2013/3/UN%20report%20final.pdf>
- Tostan International. (n.d.). *Where We Work: Senegal*. Tostan International. Retrieved January 12, 2021, from <https://www.tostan.org/programs/where-we-work/senegal/>
- UN Women. (n.d.). *Senegal*. UN Women | Africa. Retrieved December 18, 2020, from <https://africa.unwomen.org/en/where-we-are/west-and-central-africa/senegal>
- UN Women. (2019, June 14). *UN Women Executive Director to attend the 1st African Summit on FGM and Child Marriage in Senegal*. UN Women | Africa. <https://africa.unwomen.org//news-and-events/stories/2019/06/un-women-executive-director-to-attend-the-1st-african-summit-on-fgm-and-child-marriage-in-senegal>
- UNDP. (2018). *Human Development Indices and Indicators: 2018 Statistical Update Senegal*. United Nations Development Programme. <http://hdr.undp.org/sites/default/files/Country-Profiles/SEN.pdf>
- UNICEF Data. (n.d.). *UNICEF Data Warehouse—Percentage of girls and women (aged 15-49 years) who have undergone female genital mutilation (FGM) in 2017, Senegal*. UNICEF Data. Retrieved January 12, 2021, from https://data.unicef.org/resources/data_explorer/unicef_f/
- US Department of State. (2019). *Country Report on Human Rights Practices 2018—Senegal* (Senegal; Periodical Report No. 2004187). US Department of State. <https://www.ecoi.net/en/document/2004187.html>
- World Bank. (2020a, July 17). *The World Bank in Senegal* [Text/HTML]. World Bank. <https://www.worldbank.org/en/country/senegal/overview>
- World Bank. (2020b, September 20). *Unemployment, youth total (% of total labor force ages 15-24) (modeled ILO estimate)—Senegal*. World Bank Data. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS?end=2020&locations=SN&start=1991&view=chart>

APPENDIX A. GUIDE D'ENTREVUE DES INFORMATEURS CLÉS (FRANÇAIS)

Guide d'entrevue des informateurs clés – Sénégal

Introduction: Merci beaucoup de prendre le temps de me parler aujourd'hui. Iris Group prépare une analyse d'économie politique sur les mariages d'enfants, précoces et forcés (CEFM). Notre objectif est de développer une analyse générale du contexte des CEFM dans chacun des huit pays, incluant le Sénégal. Vous nous avez été recommandé en tant qu'expert au Sénégal sur cette question, et nous apprécions vraiment votre contribution. Vos réponses nous aideront à comprendre le contexte des CEFM au Sénégal et formuler des recommandations. Les résultats seront utilisés pour des analyses internes par la Fondation, et nous ne prévoyons pas une diffusion publique de ces résultats. Pour clarifier, aucune réponse spécifique ne vous sera attribuées sans votre consentement. Nous vous remercions pour vos réponses honnêtes et votre temps.

D'abord, pouvez-vous nous parler un peu de votre travail au Sénégal sur le mariage d'enfants, précoce et forcé?

Facteurs fondamentaux

D'après votre travail et expérience, que considérez-vous sont les facteurs les plus importants qui causent des **différences régionales** dans le mariage d'enfants? (explorer les différences géographiques et environnementales)

De quelles manières, s'il y a lieu, **la classe économique** influence-t-elle les taux et les pratiques de CEFM au Sénégal ?

Comment est-ce que les **différences ethniques** affectent le mariage d'enfants au Sénégal? Les différentes régions suivent-elles différentes valeurs culturelles et/ou ethniques ?

Comment l'inégalité historique entre les genres affecte-elle le CEFM ?

Règles du jeu

Comment la **loi** du Sénégal affecte-t-elle le CEFM ?

Comment les **engagements internationaux** affectent-ils les lois ou les politiques au Sénégal sur le CEFM ?

Quelles sont les **normes sociales** les plus fréquemment liées au CEFM ? Dans quelle mesure celles-ci diffèrent-elles entre les différents groupes ethniques ?

Y a-t-il eu des **changements récents de normes** liées au genre, à la fertilité, à la responsabilité familiale et aux premiers rapports sexuels ? Ces derniers ont-ils été reflétés dans les taux de CEFM ?

Ici et maintenant

Qui sont les **principales parties prenantes et acteurs du CEFM** ? (explorer les donateurs, les OSC, les décideurs politiques, les défenseurs) Y a-t-il des champions exceptionnels qui travaillent sur ce sujet?

Quel rôle jouent les droits des femmes et les groupes de jeunes sur la question du CEFM au Sénégal?

Quelle influence les **ONG internationales, les institutions et les donateurs** ont-ils sur le CEFM au Sénégal ? Quelles sont les limites à leur influence?

Les progrès du CEFM sont-ils principalement motivés par des **acteurs extérieurs ou intérieurs** de Sénégal ? Existe-t-il des tensions entre les acteurs externes et internes ? Les communautés perçoivent-elles CEFM comme un enjeu purement national ?

Quel rôle jouent les **médias** au Sénégal dans le CEFM ?

Le CEFM est-il lié à d'autres enjeux au niveau national (par exemple, l'éducation, l'économie, les droits sexuels et la santé reproductive, le VIH, le HTP, etc.) ou est-il

traité comme une question distincte ? Quels sont les avantages et les inconvénients d'étudier CEFM à travers ces différentes perspectives ?

Comment pensez-vous que **COVID-19** affecte les taux de CEFM et les efforts pour les réduire?

Quels **événements mondiaux, régionaux ou nationaux** furent importants pour le CEFM au Sénégal au cours des dernières années ?

Dynamiques

Où sont les **lacunes** (dans les programmes, la recherche, le plaidoyer) ? Dans quels domaines ces lacunes peuvent-elles être converties en opportunités ?

Quels **progrès** reliés au CEFM avez-vous remarqués au Sénégal ? (*explorer les programmes, la recherche, le plaidoyer*)

Quels sont et qui sont les plus **grands obstacles** aux efforts actuels de réduction de CEFM au Sénégal ? (*explorer les défis reliés aux programmes, la recherche, le plaidoyer*) Ceux-ci ont-ils changé au fil du temps ?

Y a-t-il d'autres gens à qui nous devrions nous adresser pour plus de renseignements sur ce sujet ? Avez-vous des documents supplémentaires qui pourraient nous aider à mieux comprendre le contexte du mariage d'enfants au Sénégal ?

Merci beaucoup pour votre temps et pour une excellente discussion aujourd'hui. J'ai beaucoup appris! Nous vous remercions de nous aider à mieux comprendre ce sujet.

Follow-up

Debrief